

**Pusey** L'entretien d'un ruisseau fait débat. Habitat 70 et la mairie assurent qu'il n'y a pas de problèmes

# Et au milieu coule un ruisseau

UN DOSSIER SOUS LE BRAS, Gérard Marthey assure qu'il bataille depuis deux ans déjà pour que le ruisseau qui s'écoule derrière le lotissement de la rue de Mai la Dame à Pusey soit entretenu. Le retraité vésulien ne réside pas lui-même sur place mais agit au nom de son ex-femme et sa fille qui sont locataires de la maison voisine depuis dix ans. « J'ai sollicité Habitat 70 et la mairie de Pusey à plusieurs reprises mais jamais personne ne s'est déplacé », raconte Gérard Marthey.

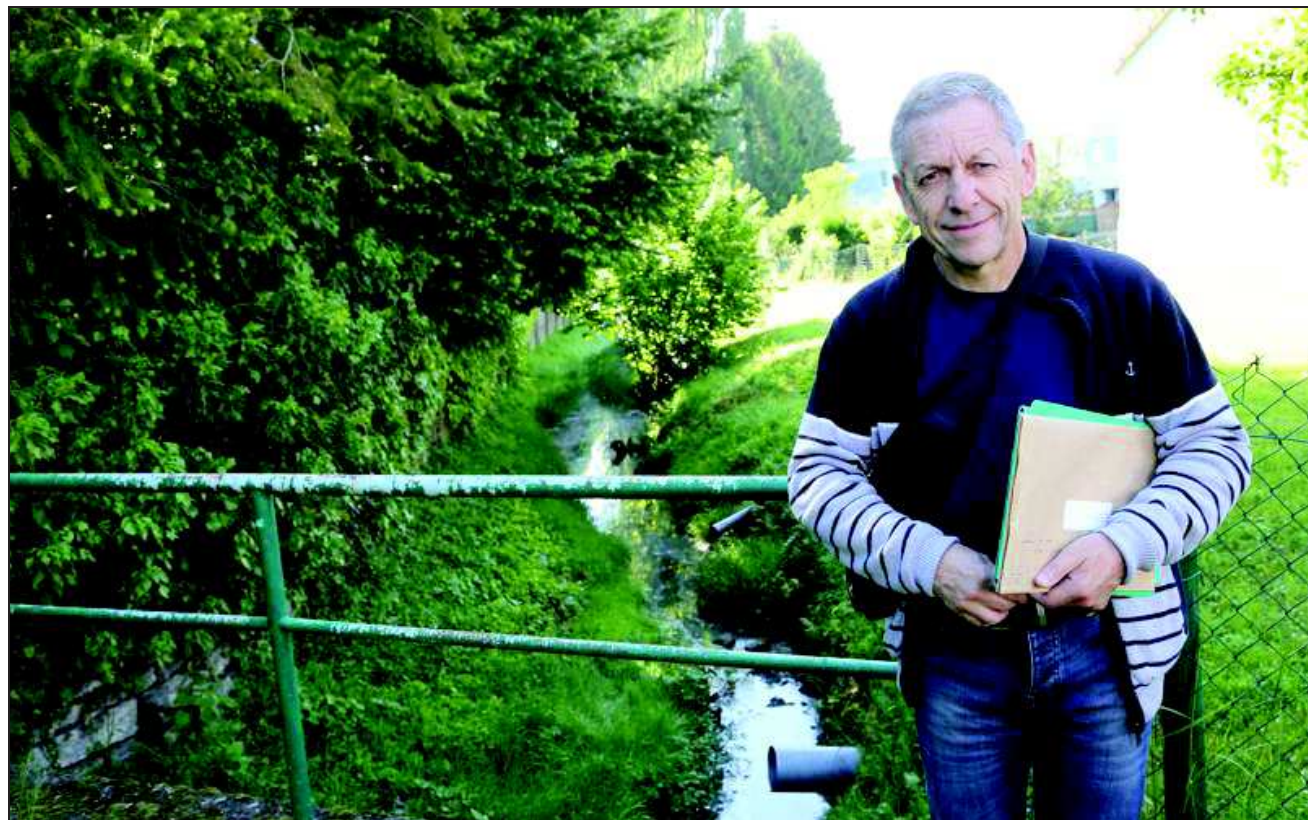
## « Le nécessaire a été fait »

En effet, c'est le bailleur social haut-saônois qui est propriétaire du terrain et donc du ruisseau qui s'y écoule. A priori, il s'agit d'eaux de pluie mais aussi, parfois, de quelques eaux usées mal canalisées. Gérard Marthey affirme également devoir se charger de l'entretien régulier des berges et du lit afin que l'eau

puisse s'écouler. « La mairie de Pusey m'a répondu qu'elle n'était pas concernée », indique-t-il.

Ce que confirme René Regaudie, maire. « C'est du domaine privé, je ne peux pas intervenir. De plus, il n'y a que lui qui se plaint », tacle-t-il. Si le cours d'eau retourne un jour dans le giron communal, le maire assure que ses services se chargeront de l'entretien. En revanche, « il n'est pas question de mettre des buses et de recouvrir le tout de terre. Ça coûterait 300.000 € », chiffre-t-il. C'est l'idée qui lui avait été suggérée par Gérard Marthey lors d'échanges épistolaires.

Du côté d'Habitat 70, Olivier Rosat, directeur du patrimoine, s'étonne également d'avoir des sollicitations de « quelqu'un qui n'est pas locataire ». Il assure que le nécessaire a été fait et que le ruisseau a été nettoyé par une entreprise spécialisée. « Aucun débordement n'a été constaté depuis quelques années »,



■ Même s'il ne réside pas à Pusey, Gérard Marthey souhaite que le ruisseau qui longe le quartier de la rue Mai la Dame soit entretenu afin d'éviter tout débordement.

Photo Bruno GRANDJEAN

ajoute-t-il. Enfin, il fait savoir que des discussions ont eu lieu avec la commune de Pusey et « que l'acte de rétrocession est en cours de

rédaction ». Sans donner plus de précisions sur une date éventuelle de passage de ce ruisseau dans le domaine public.

Pas sûr que ces réponses satisfassent Gérard Marthey mais certain qu'il devra s'en contenter...

**Cécilia CHERRIER**